
REGLEMENT DU CONCOURS DE DESSIN :

« SANS PEUR ET SANS REPROCHE, DESSINE TON CHEVALIER »

La médiathèque Ronde Couture de Charleville-Mézières propose un concours de dessin à destination des enfants de 8 à 12 ans en guise de préambule à une exposition sur la légende des 4 fils Aymon.

Article 1 : Objet

Ce concours de dessin a pour thème les chevaliers. L'objectif est d'illustrer sa propre représentation du chevalier, à l'époque du Moyen-âge ou au 21ème siècle, avec la libre possibilité de s'inspirer de la légende des 4 fils Aymon.

Article 2 : La participation

Il n'est pas nécessaire d'être inscrit à la médiathèque pour participer au concours.

Ce concours s'adresse aux enfants de 8 à 12 ans. Un seul dessin par enfant est autorisé.

Article 3 : Les modalités d'inscription

Toutes les techniques manuelles disponibles peuvent être envisagées pour la réalisation du dessin (feutres, crayons de couleur, peinture, collages...).

Au dos du dessin, doivent obligatoirement figurer les mentions suivantes :

- le nom de l'enfant,
- le prénom de l'enfant,
- l'âge de l'enfant,
- Un numéro de téléphone si l'enfant n'est pas inscrit à la médiathèque.

L'absence de ces mentions entraînera la nullité de la participation au concours de dessin.

Article 4 : Dépôt des travaux

Le concours se déroulera du 9 janvier au 1^{er} février 2024. Les dessins doivent être déposés à la médiathèque Ronde Couture, et pourront être retournés aux enfants à leur demande après la remise du prix.

La participation à ce concours par l'enfant vaut acceptation par les parents des conditions du règlement du concours.

Article 5 : Choix du lauréat et remise du prix

Trois lauréats seront sélectionnés par notre jury. Les lots seront remis le 3 février 2024 à la médiathèque Ronde Couture, 8 rue ferroul à Charleville-Mézières.

La médiathèque se réserve le droit de communiquer sur les gagnants du concours, et entre autre de publier leur prénom et âge. Les participants du concours acceptent que leur dessin soit exposé en médiathèque et publié sur son portail internet et ses réseaux sociaux.

Article 7 : Le Jury

Le jury, composé de bibliothécaires de la médiathèque Ronde Couture, jugera indépendamment chacun des dessins, en désignant en première position le plus original, artistique et créatif. Un deuxième puis un troisième dessin seront sélectionnés afin de former un trio gagnant.

Article 8 : Remarques

Les parents des enfants participant à ce concours sont censés avoir pris connaissance du règlement et en accepter toutes les clauses sans exception.

Fait à Charleville-Mézières, le 6 janvier 2024.